

14ème législature

Question N° : 100340	De M. François Cornut-Gentille (Les Républicains - Haute-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie
Rubrique >finances publiques	Tête d'analyse >dépenses	Analyse > crédits. défense. transfert. précisions.
Question publiée au JO le : 01/11/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 07/02/2017 Date de renouvellement : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur le décret n° 2016-1425 du 21 octobre 2016 portant transfert de crédits. Ce décret ouvre près de 73 millions d'euros d'autorisations d'engagement et 78,5 millions de crédits de paiement au bénéfice de la mission Défense. Contrairement aux usages, aucun rapport ne vient expliciter ces mouvements de crédits. Aussi, il lui demande d'expliquer les motifs du décret n° 2016-1425 du 21 octobre 2016 portant transfert de crédits.